

Répartir la charge !

Promotion de l'utilisation sûre et efficace de l'accès en hauteur dans le monde entier



Les plaques de calage doivent toujours être utilisées pour les PEMP à flèche (téléscopique) équipées de stabilisateurs.

Les plaques de calage doivent être utilisées avec toutes les autres PEMP équipées de stabilisateurs, sauf si une évaluation des risques ne les juge pas nécessaires.



Utilisez la calculatrice de l'IPAF pour déterminer la taille de votre plaque de calage : www.ipaf.org/pads ou scannez ici

